



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
PAYS DE BLAIN COMMUNAUTE

Décision n° 2023-12
Date : 27/09/2023

DECISION PRISE en APPLICTION de l'ARTICLE L 5211-10 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES

OBJET : ADHESION 2023 DU CONSEIL DEVELOPPEMENT A RECIT

La Présidente de Pays de Blain Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et l'article L 5211-10 portant la possibilité de déléguer certaines attributions à la Présidente ;

VU la délibération n°2020 07 2 02 du conseil communautaire du 24 juillet 2020 autorisant Mme la Présidente à solliciter les subventions les plus larges possibles susceptibles d'être octroyées à la Communauté de Communes, dans l'exercice de ses compétences, auprès de tout organisme financeur, public ou privé ;

VU la délibération n°2021-04-17 du Conseil Communautaire du 14 Avril 2021 modifiant les délégations du Conseil Communautaire à la Présidente ;

VU les statuts de la Communauté de Communes ;

CONSIDERANT que le Conseil de Développement est une association rattachée à Pays de Blain Communauté ;

CONSIDERANT que le Conseil de Développement juge opportun d'adhérer au réseau Energie Citoyenne Pays de la Loire & Energie Partagée (RECIT), 8 rue de Saint Domingue, 44200 NANTES.

PAR CES MOTIFS

Article 1 : DECIDE d'autoriser l'adhésion pour une montant de 336.00 € par année civile.

Pour extrait conforme,

La Présidente

Rita SCHLADT



La Présidente

- **Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,**
- **Informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification**



énergie citoyenne
en Pays de la Loire

Réseau Energie Citoyenne Pays de la Loire

8 rue de Saint Domingue

44200 Nantes

N° de siret : 89522996100019

Référence : RECIT- 2023- 1319

A Nantes , le 12/09/2023

A l'attention de :

JOUAN Isabelle

Pays de Blain Communauté

1, Avenue de la Gare

44130 BLAIN

Interlocuteur.trice :

Linda Allal-Gazio

linda@recitpdl.fr

Adhésion 2023 Réseau Energie Citoyenne Pays de la Loire & Energie Partagée

Modalité de calcul de votre adhésion

Collectivité

2c€ /habitants (16800)

Plancher 50 € , Plafond 1000 €

336.00 €

Net à payer

336.00 €

Date d'échéance de règlement : à réception

Merci d'adresser votre règlement en indiquant la référence

De préférence par virement sur le compte suivant :

Crédit Mutuel

IBAN : FR7610278361780001121330101

BIC : CMCIFR2A

Ou par chèque à l'ordre de:

Réseau Energie Citoyenne Pays de la Loire

8 rue de Saint Domingue

44200 Nantes

Accusé de réception en préfecture
044-244400453-20230927-D2023-12-DE
Date de réception préfecture : 28/09/2023